

Le retour de la puissance terrestre

Bertrand Slaski, Matthieu Anquez, Etienne Daum | 6 mai 2022 | ARTICLES | 



« **Si un État perd à terre, il perd la guerre** » Colin S. Gray

La guerre qui a éclaté en Ukraine le rappelle d'une façon implacable : les conflits contemporains, comme la Libye ou la Syrie, ont aussi des objectifs de domination du territoire de l'ennemi et les buts visés sont surtout situés à terre : villes, sites militaires, ressources énergétiques, infrastructures critiques. Après plusieurs décennies de missions de rétablissement et de maintien de la paix, de police navale et aérienne, de traque aux mouvements islamiques armés, l'importance de la défense territoriale face à une puissance hostile ou, le cas échéant, de l'action militaire sur le territoire d'un ennemi, se sont éloignées de la représentation usuelle de l'usage de la force armée, tant parmi la population que parmi les dirigeants. Or, on assiste aujourd'hui à un « retour à la terre », à la puissance terrestre et à son expression. Certes, la dimension terrestre était centrale dans des conflits comme l'Afghanistan, mais elle n'a pas toujours été mise en exergue. Et, comme le [présageait](#) sombrement Colin S. Gray, un nouveau siècle de feu et de sang s'ouvre devant nous, impliquant de repenser nos schémas s'agissant de la puissance terrestre.

Les experts américains comme William T. Johnsen [définissent](#) la puissance terrestre (*Landpower*) comme étant la capacité, par la menace, la force ou l'occupation, de prendre, de tenir et d'exploiter le contrôle sur la terre, les ressources et les peuples. Cette définition est parfaitement utilisable dans le contexte français. La puissance terrestre, dont la composante militaire principale est l'armée de terre (aux côtés par exemple des infrastructures critiques et des industries de défense), a été, depuis les années 1980-90 et l'accélération technologique, parfois négligée ou occultée, au profit de puissances comme le naval, l'aérien, le spatial ou encore le cyber. Par essence, ces dernières font en effet appel aux technologies les plus avancées, alors que la puissance terrestre est davantage perçue comme étant plus rustique. Toutefois, il n'en est rien, et la centralité du milieu terrestre, entendu comme le milieu géophysique qui est l'enjeu de la puissance terrestre, doit être rappelée, tout comme sa fonction d'intégrateur, en particulier dans le cadre de la manœuvre [multimilieux et multichamps](#) (M2MC). Par ailleurs, il convient d'ajouter que la puissance terrestre souffre d'un handicap : son usage dans le cadre d'un conflit de haute intensité suppose généralement une létalité élevée, tant chez l'adversaire que dans ses propres rangs, ce qui a un impact évident humainement, politiquement et socialement. Moins impressionnante technologiquement *a priori* que les autres types de puissance (air, espace...), la puissance

terrestre est synonyme d'horreurs de la guerre, de ruines et de mort, surtout à l'ère de l'information et des réseaux sociaux, amenant la réalité de la conflictualité et de la violence des combats auprès de plus grand nombre.

Dans ce contexte grave de multiplication des tensions et d'un usage croissant de la force militaire, comme outil de règlement des différends, il apparaît nécessaire de s'assurer de la bonne articulation entre les différents leviers permettant à la France d'exercer sa pleine puissance. Cet effort doit nécessairement passer par la formalisation d'un concept de puissance terrestre. Comme Elie Tenenbaum le soulignait déjà en 2018, « *Le temps est donc venu de réévaluer la contribution des forces terrestres aux grandes fonctions stratégiques que sont l'intervention, la dissuasion, la prévention, la protection et l'anticipation.* ».

Toute guerre se termine à terre

Les conflits récents, comme la campagne contre la Serbie en 1999 ou celle de la Libye en 2011, ont souvent donné l'impression que la puissance terrestre pesait assez peu par rapport à la puissance aérienne, la supériorité spatiale ou navale, sans omettre les capacités cyber. Toutefois, une étude plus approfondie et minutieuse révèle que le milieu terrestre demeure bel et bien au centre des objectifs et des opérations militaires.

En 1990-1991, la guerre du Golfe a marqué les esprits par l'importance des frappes aériennes qui ont brisé la volonté de résistance de l'armée irakienne occupant le Koweït. Il est vrai que les forces irakiennes n'ont pu résister ensuite que quelques jours à l'offensive terrestre de la coalition internationale, menée par les États-Unis, ce qui a paru confirmer la prééminence de la puissance aérienne dans tout conflit et le triomphe de l'*AirLand Battle*. C'est oublier que la phase initiale de l'opération a d'abord été terrestre, avec la constitution d'une force chargée de protéger l'Arabie saoudite (opération « Bouclier du Désert »). C'est également omettre que, si la phase aérienne de l'offensive de l'opération « Tempête du Désert » a été longue et violente, c'est bien l'entrée des forces terrestres de la coalition qui a libéré le Koweït et forcé Saddam Hussein à s'incliner.

L'intervention de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) contre la Serbie en 1999, justifiée par la politique brutale de Belgrade contre les Kosovars albanophones, a été menée depuis les airs. Certes, cette campagne aérienne a permis de mettre un terme aux exactions, mais, encore une fois, c'est l'arrivée de forces terrestres de l'OTAN au Kosovo pour assurer le maintien de la paix qui a permis une résolution, bien qu'imparfaite, du conflit.

Puis, l'opération de la coalition menée par les États-Unis et ses alliés contre l'Irak en 2003 s'est achevée par la prise de Bagdad par les forces terrestres, bien que, comme dans toute opération contemporaine, la dimension aérienne ait été cruciale. Il n'en demeure pas moins que c'est une nouvelle fois au sol que la guerre s'est « achevée », avec le renversement du régime de Saddam Hussein. Jusqu'au retrait des troupes américaines en 2011, les opérations ont d'ailleurs amené à un intérêt renouvelé pour les méthodes de contre-insurrection, remettant au goût du jour les travaux de David Galula.

Actuellement, même les opérations menées par la France contre les groupes islamiques armés au Sahel sont essentiellement de nature terrestre, avec l'indispensable appui aérien et spatial pour le renseignement, la reconnaissance, le feu, le transport et les communications. Par ailleurs, sans présence au sol, pas de contact avec les populations, pourtant essentiel pour toute opération de contre-insurrection.

La seule guerre qui s'est achevée par les airs est la « guerre du Pacifique », avec les bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki. Il s'agit ici d'une exception compte tenu de l'emploi du feu nucléaire qui visait notamment à se passer d'une offensive terrestre qui aurait été très lourde sur le plan humain pour les Américains selon leurs projections. Cependant, les avions transportant les bombes ont décollé depuis des infrastructures situées dans les îles Mariannes, qui avaient été prises d'assaut en 1944 de vive force. À l'avenir, eu égard à l'évolution des capacités balistiques, une telle frappe pourrait être envisagée depuis un territoire national, les États-Unis en l'occurrence.

La puissance terrestre, loin d'être reléguée à un rôle secondaire, revient donc au premier plan. Tout d'abord, la défense du territoire, du sol national, est la première mission des forces armées. La composante terrestre y joue un rôle fondamental dans la défense des institutions, des populations et des infrastructures. Lancée en 2015, l'Opération « Sentinelle » avait déjà confirmé le rôle singulier de l'armée de terre, via des missions menées au milieu et au contact de la population.

Le milieu terrestre constitue un point nodal pour tout exercice de la puissance, quelle que soit sa dimension. Ainsi, la puissance aérienne est tributaire de ses bases au sol (qu'il faut en outre protéger) pour l'entretien, le ravitaillement en carburant (outre celui s'effectuant en vol, mais les ravitailleurs eux-mêmes doivent s'approvisionner) et en munitions... Les bâtiments de la Marine nationale sont tributaires des bases navales, y compris notre force océanique stratégique (Ile-Longue). Les moyens spatiaux exigent des infrastructures spécifiques pour le lancement, avec la problématique de l'accès à l'espace, ainsi que les centres de commandement et de contrôle (stations-sol) des satellites. Même le cyber, on l'oublie trop volontiers, est tributaire des câbles,

des serveurs, centres de données... qui se trouvent à terre. Dès lors, la puissance terrestre agit comme un multiplicateur de force, qui a un impact positif sur l'ensemble des autres milieux sans pour autant en gommer les spécificités.

Les atouts de la puissance terrestres sont nombreux dans les grandes missions confiées aux forces armées : protéger (le territoire national), assurer (les alliés), dissuader et contraindre, par le déni d'accès ou l'offensive. Les autres types de puissance militaire contribuent également à ces missions, mais *in fine*, c'est au sol que la décision s'emporte. Si l'on considère la tendance à « l'ensauvagement du monde », au retour des États puissances, à l'usage décomplexé de la force pour résoudre des contentieux, ou encore à l'hypothèse de plus en plus crédible des affrontements armés de haute intensité, la puissance terrestre est amenée à jouer un rôle central, crucial dans les décennies à venir. Il s'agit donc de revenir sur ce qu'elle est, sa raison d'être, ainsi que son expression, en parfaite articulation avec les autres composantes et dans les autres milieux.

La guerre en Ukraine et ses possibles prolongements fournissent des exemples probants. La présence d'éléments des forces terrestres dans les pays de l'OTAN frontaliers de la Russie et/ou de l'Ukraine contribue à une posture dissuasive. Elle assure nos alliés de l'implication de la France et, dans une certaine mesure, amène avec elle l'ombre protectrice de la dissuasion nucléaire. Cette présence revêt aussi une forte composante symbolique d'engagement. En cas, peu probable à l'heure actuelle, d'agression russe sur le territoire de l'Union européenne (UE) qui coïncide avec la frontière orientale de l'OTAN, la puissance terrestre pourra contraindre les forces hostiles en leur bloquant l'accès aux territoires visés, pouvant le cas échéant mener à des opérations offensives. En dernier lieu, elle constitue la dernière muraille protégeant le territoire national et, comme en témoigne l'exemple ukrainien, c'est bien au sol que la résistance débute et s'organise pour repousser l'ennemi.

Un autre élément souvent occulté dans les conflits de haute intensité est la capacité à durer dans le temps. Une force armée doit être en mesure de combattre et de protéger tant que le conflit perdure, faute de quoi, elle est inmanquablement confrontée à la défaite. Or, tenir dans la durée repose sur des éléments qui se trouvent essentiellement à terre, et sur le sol national, comme les industries de défense et les infrastructures logistiques, qui permettraient de gérer l'attrition due aux combats. Cette dimension de la puissance terrestre doit faire l'objet d'une attention toute particulière, en particulier dans le bon équilibre à trouver entre disposer de stocks et gérer des flux. Il faut y ajouter le facteur humain : « La force de la cité ne réside ni dans ses remparts, ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses citoyens. » (Thucydide). Or, la cité doit fournir des femmes et des hommes en nombre et s'assurer de former des chefs et des soldats pour poursuivre le combat.

Ainsi, c'est bien sur l'ensemble du spectre des conflits potentiels de haute intensité que l'importance de la puissance terrestre s'exprime pleinement, conjointement, encore une fois, avec les autres milieux. Si elle n'est pas une fin en soi, la puissance terrestre est bien un moyen, mais un moyen incontournable.

Quelles options pour le décideur ?

Une puissance terrestre renforcée est, comme pour les autres formes de puissance, tributaire de budgets souvent contraints. Le Président de la République française a annoncé lors de son allocution du 2 mars 2022 que l'effort des investissements en faveur des Armées sera amplifié. Cela signifie probablement une croissance du budget, qui devrait impacter positivement les dépenses pour toutes les forces. Cependant, quelle que soit l'ampleur de cette hausse, des arbitrages seront nécessaires, la France ne pouvant sacrifier une part trop importante des dépenses publiques pour ses Armées.

Plusieurs options s'ouvrent alors au décideur, si l'on exclut d'emblée l'abandon de tout effort de défense. Ces options sont valables autant pour la puissance terrestre que pour les autres types de puissance (navale, aérienne...). Il s'agit d'établir l'équation entre un modèle de force et un budget contraint. Les arbitrages entre ces différentes options sont éminemment politiques puisque c'est le chef de l'État qui fixe les orientations stratégiques en France.

Une première option pourrait être la spécialisation dans quelques briques d'excellence, comme les forces spéciales (FS), tout en abandonnant ou limitant d'autres capacités terrestres. L'avantage serait que les forces des briques retenues auraient accès à des budgets conséquents, assurant les meilleurs équipements et entraînements disponibles. L'inconvénient serait, bien entendu, une bien moindre polyvalence des forces, ce qui supposerait de s'appuyer sur des alliés pour y pallier. Cela introduirait une dépendance politique et opérationnelle, qui n'est peut-être pas dans la tradition française. Un point mérite également d'être souligné : l'excellence des FS tient au fait que ses personnels sont recrutés dans un large vivier de forces conventionnelles expérimentées. Or, un recrutement direct et l'augmentation des besoins sont susceptibles d'entraîner une baisse du niveau moyen des FS.

Une deuxième option serait de massifier les capacités terrestres (personnels, matériels...) pour faire face aux menaces conventionnelles dans le cadre d'un conflit de haute intensité. En raison de budgets contraints, cela devrait se traduire par une plus grande rusticité, en privilégiant le nombre sur la supériorité technologique. Un équilibre pourrait être trouvé entre capacités

rustiques importantes et petit volume de systèmes de pointe dont on sait que les performances sont susceptibles de faire la différence. Le principal désavantage de cette option serait d'ordre industriel. Il faudrait trouver un modèle économique pour que les entreprises d'armement françaises conçoivent et produisent tant des équipements rustiques que de haute technologie. Cette option porterait aussi le risque que les forces terrestres se trouvent en état d'infériorité face à un ennemi doté de technologies de pointe uniquement.

La troisième option serait celle de la mutualisation dans le cadre d'alliances fortes et pérennes, sans que cela n'oblige forcément à entrer dans une logique de spécialisation (première option). Toutefois, il conviendra de renoncer à une certaine massification pour préserver un niveau technologique suffisant. Les conséquences en termes de souveraineté militaire sont à prendre en compte, puisque cette option implique un partage de compétences dans le cadre d'une alliance. Cette dernière peut être constituée avec quelques États européens souhaitant s'engager plus avant dans l'intégration politico-militaire, ou bien dans le cadre de l'Union européenne (en ce sens, la [boussole stratégique](#) est un signal positif), ou encore dans le cadre de l'OTAN (qui suppose que le lien transatlantique demeure fort et durable, ce qui n'est pas forcément acquis comme l'ont montré les dissensions lors du mandat de Donald Trump ou [la crise liée aux discussions](#) AUKUS).

La quatrième option consisterait à abandonner la dissuasion nucléaire et à redistribuer les crédits dégagés au profit des forces conventionnelles. Cette option aurait des [conséquences politiques](#) extrêmement lourdes pour le statut international de la France et sa crédibilité. Il s'en suivrait un déclassement définitif et irrémédiable sur la scène internationale.

Une autre question à soulever concernant la puissance terrestre est le format à adopter pour les forces. Après la fin de la Guerre froide, les moyens lourds destinés à contrer une invasion soviétique ont été peu à peu abandonnés au profit de capacités expéditionnaires plus à même de répondre aux défis qui se profilaient alors, avec des missions de rétablissement et maintien de la paix, ainsi que de contre-insurrection et de lutte contre des groupes armés. Ces missions exigeaient des moyens mobiles, réactifs et souvent légers. Or, le contexte international rappelle que le spectre d'un conflit de haute intensité est loin d'être inenvisageable. Une réalité qui signe [la fin](#) d'un demi-siècle de « confort opératif » et d'impunité stratégique occidentale.

La puissance terrestre, dans ces conditions, ne saurait se limiter aux moyens et au format destinés à la contre-insurrection et au maintien de la paix. Une réflexion est nécessaire pour définir le format qui serait le plus à même de répondre aux défis multiformes de demain. Historiquement, plusieurs armées ont été confrontées à cette question. Ainsi, l'armée britannique des années 1920-1930 était constituée d'un nombre restreint de professionnels qui ont avant tout eu à mener des missions de police et de répression dans l'Empire. Le début de la Seconde guerre mondiale a nécessité un brusque changement, surtout après l'écroulement de la puissance terrestre française dont le Royaume-Uni attendait beaucoup. Elle a dû se réinventer pour faire face à l'armée italienne et à la Wehrmacht, dans des délais extrêmement contraints. Cette régénération d'une puissance militaire terrestre n'a pu être possible que grâce à l'exercice d'une volonté politique adossée à des moyens financiers conséquents, à un outil industriel adapté et aux populations de l'Empire et des Dominions.

Quelle place pour les forces lourdes, les plus à même d'exprimer l'indispensable puissance terrestre, et les forces plus légères destinées à l'intervention rapide, de type opérations expéditionnaires dans les territoires d'outre-mer ou pour soutenir nos alliés extra-européens, et notamment africains ? Cette question n'est pas nouvelle et a pu trouver un certain équilibre satisfaisant dans les années 1980, avec une puissance terrestre articulée en deux principales forces : la 1^{ère} Armée, dotée de moyens lourds, en partie stationnée en Allemagne et prévue pour les engagements en Centre-Europe ; la Force d'action rapide (FAR), constituée en 1983 et dont la mission était d'intervenir loin et rapidement.

Il serait envisageable de s'inspirer de ce modèle qui permet une grande versatilité. Ainsi, une force « lourde » dont la mission principale serait d'intervenir auprès des alliés européens en cas de menace ou d'invasion ; et une force « expéditionnaire » plus légère, pour des missions de protection des territoires d'outre-mer, d'assistance aux alliés extra-européens ou pour des opérations lointaines. Une structure mixte pourrait assurer les services conjoints. Par ailleurs, une forte versatilité entre la force « lourde » et la force « expéditionnaire » s'avérerait bénéfique, certains éléments de l'une pouvant rapidement être appelés en soutien de l'autre. Cette agilité devra être la norme afin que les personnels puissent passer de l'une à l'autre sans difficulté. Cela exige des structures adaptées et des entraînements conjoints réguliers. Ces forces pourraient en outre être ponctuellement renforcées par une réserve nombreuse et bien formée.

L'importance de la puissance terrestre est de nouveau cruciale, comme l'illustre l'actualité récente marquée par la [compétition permanente](#). Il ne s'agit plus de réagir à un événement ponctuel, mais de faire preuve d'anticipation afin de se prémunir de toute surprise stratégique. Le 21^e siècle sera dangereux, marqué par la montée en puissance d'États pouvant recourir plus facilement à la force armée, dans un contexte de concurrence exacerbée entre les pôles de puissance mondiaux. Sans négliger la puissance aérienne, maritime, spatiale ou cyber, toutes essentielles, il serait dommageable d'oublier que ces milieux exigent

avant tout une puissance terrestre affirmée. La France est un pays de tradition continentale à vocation universelle, mais pour exercer la seconde, il faut affirmer d'abord la première, sans oublier les leçons du passé. En mai-juin 1940, la France a été battue sur son territoire métropolitain, et elle a éprouvé les pires difficultés à se relever. Dès lors, il est urgent d'encourager les travaux de réflexion sur l'exercice de la puissance terrestre. Qui perd à terre, perd la guerre.

Crédit : [Sgt Marc-André Gaudreault, JFC Brunssum Imagery](#).

— — — — —

Bertrand Slaski, Matthieu Anquez, Etienne Daum

Bertrand Slaski est spécialiste des questions de défense et directeur chez AVISA Partners. Il conduit régulièrement des études au profit du ministère des Armées et conseille les industriels des domaines de souveraineté dans leurs projets de développement commercial ou de prise de décision stratégique.

Matthieu Anquez est président d'ARES Stratégie et conseiller scientifique de Futuribles. Historien, spécialiste des questions géopolitiques et de prospective stratégique, il a conduit plusieurs études portant sur les enjeux maritimes au profit de la Marine nationale. Auteur de plusieurs ouvrages, il intervient régulièrement dans les médias ou lors de conférences.

Etienne Daum est spécialiste des affaires militaires et chercheur indépendant. Historien, il a conduit de nombreuses études sur l'emploi des moyens aériens, tant pour l'armée de l'Air et de l'Espace qu'au profit de l'aviation légère de l'armée de Terre. Il conseille régulièrement des entreprises et des acteurs publics dans leurs projets de développement commercial ou de prise de décision stratégique.

Comment citer cette publication

Bertrand Slaski, Matthieu Anquez, Etienne Daum, « Le retour de la puissance terrestre », *Le Rubicon*, vol. 2, 6 mai 2022 [<https://lerubicon.org/le-retour-de-la-puissance-terrestre/>].